

Le 28 juin 2012

## Vous pourrez bientôt bénéficier de nouvelles options pour vos demandes de règlement!

Demandez aux physiothérapeutes, aux chiropraticiens et aux spécialistes de soins de la vue de présenter vos demandes de règlement directement à la Sun Life pour accélérer le processus!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons conclu une entente avec TELUS Solutions en santé afin de simplifier davantage le processus de demandes de règlement.

### Les nouvelles options électroniques

Vous nous avez demandé de simplifier et d'accélérer le service de demandes de règlement. Nous vous offrons donc une option supplémentaire qui permettra à différents bureaux et cliniques de fournisseurs de soins de santé de présenter vos demandes en ligne. Vous pouvez maintenant soumettre vos demandes électroniques de nombreuses façons :

- par internet (sur le site [masunlife.ca](http://masunlife.ca))
- par iPhone, BlackBerry ([sunlife.ca/mobile](http://sunlife.ca/mobile)) et téléphone Android ou un autre type de téléphone intelligent ([m.sunlife.ca](http://m.sunlife.ca)).
- **\*NOUVEAU\*** par présentation directe des fournisseurs de soins de santé (**physiothérapeutes, chiropraticiens et spécialistes de soins de la vue**) qui sont inscrits au service électronique de TELUS Solutions en santé.

Des solutions tellement faciles et rapides pour vous!

### Fournisseurs de soins de santé ayant accès à ce nouveau service

Les **physiothérapeutes**, les **chiropraticiens** et les **fournisseurs de soins de la vue** qui sont inscrits au service électronique de TELUS Solutions en santé peuvent maintenant présenter des demandes en votre nom. Les prestataires de ces services peuvent soumettre les demandes immédiatement, tout comme les dentistes. Finies les demandes de règlement sur papier!

Comme près de 10 000 fournisseurs de soins de santé sont inscrits au service électronique de TELUS Solutions en santé au Canada, vous aurez probablement accès à un grand nombre de ces prestataires de services dans votre région. Veuillez prendre connaissance du [dépliant](#) ci-joint pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

### Le tout débute dans la région de l'Atlantique!

Vous serez les premiers à bénéficier de ce service! Le lancement du nouveau service conjoint de la Sun Life et de TELUS Solution en santé aura lieu le **30 juillet 2012** au Nouveau-

# COMPRENDRE ma couverture

Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador. De nombreux fournisseurs de soins de santé de ces provinces sont inscrits au service de TELUS Solution en santé et nous savons qu'il existe une demande élevée pour ces services.

## Le lancement national

Pour ceux d'entre vous qui ne demeurent pas dans les provinces de l'Atlantique, le lancement de ce service aura lieu en septembre 2012 dans votre région. Nous vous communiquerons des renseignements supplémentaires à ce sujet au cours de semaines à venir. Soyez à l'écoute!

## Faites l'essai de ce nouveau service

Nous vous encourageons à essayer ces nouveaux services de demandes de règlement – en commençant par ceux d'entre vous qui habitent les provinces de l'Atlantique. Vous pourrez soumettre vos demandes la prochaine fois que vous devrez consulter un physiothérapeute, un chiropraticien ou un fournisseur de soins de la vue. Le dépliant ci-joint vous offre des renseignements supplémentaires concernant la manière dont le service de demande de règlement pour les fournisseurs fonctionne et vous indique à qui vous adresser si vous voulez poser des questions.

## Des questions?

Veillez communiquer avec le centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life au 1-800-361-6212.